



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE**
20 Rue Vignon – 75009 PARIS
Mail : fgrfp@wanadoo.fr
Site internet : fgrfp.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déserts médicaux : les engagements positifs seront-ils suivis d'effet ?

La FGR-FP revendique l'égalité d'accès à des soins de qualité pour tous, égalité qui nécessite notamment l'augmentation du nombre de professionnels de santé et des mesures de régulation de leur installation, ainsi qu'une répartition équitable des équipements.

Elle se félicite donc du regard lucide porté par Marisol Touraine sur les déserts médicaux dans son discours du 13 décembre lançant le Pacte Territoire-Santé.

Elle approuve la démarche de la ministre de partir des aspirations des jeunes ou futurs médecins (travailler en équipe, pouvoir trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, évoluer, ne pas sacrifier leur famille) et du constat que 10% seulement d'entre eux envisagent une installation en médecine libérale.

Plusieurs « engagements » de la ministre rejoignent les propositions de la FGR-FP : amélioration de la formation à la médecine générale, développement du travail en équipe, réhabilitation des hôpitaux de proximité, rôle accru des maisons de santé, rénovation des centres de santé et création de nouvelles structures d'exercice salarié de la médecine.

Cependant le refus de toute forme de coercition et l'affirmation qu'augmenter le *numerus clausus* ne servirait à rien risquent fort de transformer ces engagements en idées généreuses mais irréalisables : comment relever le défi de la répartition des médecins sur le territoire, où trouver les maîtres de stage et les universitaires « hors les murs », comment remplacer les médecins salariés envoyés pour une partie de leur temps dans des zones démedicalisées ?

Lutter contre les déserts médicaux ne passe-t-il pas aussi par lutter contre les déserts qu'une politique systématique de suppression des services publics de proximité a créés ? Le réaménagement du territoire est urgent.

Paris le 19 décembre 2012

CONTACT : Annick MERLEN Secrétaire Générale 01 47 42 80 13
Bénédicte VRAIN chargée du dossier Protection sociale : 02 48 20 32 78